

PRESTATION VAE DE L'UNIVERSITE d'EVRY-VAL-D'ESSONNE

- Une information collective sur la V.A.E et la procédure adoptée à L'UEVE
- Examen du dossier de recevabilité et avis consultatif sur l'opportunité de s'engager dans la démarche pour le diplôme choisi
- Remise des éléments d'information sur le diplôme
- Information sur les financements possibles
- Contractualisation
- Accompagnement méthodologique sous forme d'entretiens et d'ateliers planifiés sur 10 à 12 mois
- Un calendrier prévisionnel associé
- Des ressources en ligne pour développer l'autonomie des candidats
- La possibilité d'un accompagnement totalement à distance
- Organisation du passage devant le jury
- En cas de validation partielle du diplôme :
 - Suivi des prescriptions
 - Organisation d'un second passage devant le jury

Description de l'accompagnement VAE

L'accompagnement est une aide méthodologique apportée au candidat pour constituer son dossier et soutenir sa candidature. Il s'adresse aux personnes ayant reçu un avis favorable du responsable pédagogique suite à l'étude du dossier de recevabilité.

Une réunion méthodologique collective

Durée : 2h

Informations d'ordre déontologique (confidentialité, neutralité, etc.) et méthodologique sur la démarche VAE

Présentation des rubriques constituant le dossier V.A.E

Commentaire sur la nature, les modalités et les objectifs des différentes étapes jalonnant la démarche V.A.E

Aide méthodologique concernant la sélection des activités pertinentes du parcours

Des entretiens individuels avec un conseiller VAE attitré

Durée : 8h

Par téléphone et en face à face :

Aide méthodologique individualisée du candidat au cours de la démarche

Relecture globale du dossier (recadrages, examen des justificatifs, des annexes etc.)

Préparation au passage devant le jury de V.A.E

Un entretien individuel avec les experts du diplôme

Durée : 2h

Précisions sur le contenu et les attendus du diplôme
Aide à la mise en valeur de l'expérience et conseils méthodologiques.

Quatre ateliers collectifs correspondant à des étapes-clefs de la démarche

Durée : 12 h

Atelier 1 Description- analyse des activités et identification des compétences mobilisées

- Décrire oralement une activité en présentant son enjeu (pour le service ou l'entreprise), son résultat attendu, les moyens et contraintes associées
- Identifier les ressources (connaissances et savoir-faire) mobilisées

Atelier 2 Ecriture VAE et formalisation des compétences

- Présenter à l'écrit les « expériences » sélectionnées (atteinte du degré de précision attendu, respect de l'attendu universitaire, etc.)
- Formaliser le rapprochement des acquis de l'expérience avec les attendus du diplôme.

Ces deux premiers ateliers interviennent dans la première phase de l'accompagnement

Atelier 3 Choix et analyse d'une problématique professionnelle (ou situation problème)

- Choisir, décrire et analyser, selon un canevas universitaire, une problématique professionnelle (ou « situation problème ») pertinente et significative
- Mettre en valeur un ensemble de compétences significatives par rapport aux attendus du diplôme

Atelier 4 Préparation à l'entretien avec le jury VAE

- Développer un argumentaire adéquat
- Maîtriser les supports de communication
- Faire une simulation de présentation orale de sa candidature devant un jury VAE Universitaire

Durée totale de l'accompagnement : 24 heures

Modalités pédagogiques :

- Travail en groupe de 5 participants minimum
- Echanges, mise en situation, questionnement